

## **Mission d'information et d'évaluation « Paris ville interculturelle » Propositions du Conseil Parisien de la Jeunesse**

### **Rappel de la saisine**

La mission d'information et d'évaluation « Paris ville interculturelle : liens, pratiques et politiques publiques » souhaite consacrer une partie de sa réflexion à la prise en compte de l'interculturalité dans les politiques menées en direction de la jeunesse.

C'est dans ce cadre que le Conseil parisien de la jeunesse a été saisi par la Mission sur les deux thèmes suivants :

- 1) *Vous avez sans doute été confrontés dans votre vie quotidienne à des situations qui permettent des rencontres de cultures différentes.*
  - *Dans quelles circonstances de telles rencontres se sont-elles produites le plus souvent ?*
  - *Quels enseignements ces expériences vous ont-t-elles apportés ?*
  
- 2) *La Ville de Paris doit-elle selon vous initier de nouvelles actions en vue de :*
  - *Mieux faire connaître les différentes cultures présentes à Paris ?*
  - *Favoriser le dialogue et les interactions entre ces cultures ? »*

### **Présentation du Conseil Parisien de la Jeunesse**

Le CPJ est instance consultative composée de 100 membres, 50 femmes et 50 hommes, ayant entre 15 et 30 ans.

Chaque année, la Maire de Paris remet une lettre de saisine au CPJ. Cette lettre liste les sujets sur lesquels la Maire souhaite que le CPJ travaille.

Le CPJ a rendu il y a quelques mois un avis sur le Schéma de développement touristique en novembre dernier et travaille actuellement sur l'adaptation des cérémonies de commémoration aux jeunes publics ainsi que sur un vœu sur le logement, qui sera présenté au Conseil de Paris au courant de l'année 2017 par l'intermédiaire de Pauline Véron.

L'instance rencontre également souvent d'autres jeunes venus d'horizons variés : conseil de jeunes de Mayotte, conseil de jeunes de Molenbeek, étudiants américains en visite à Paris dans le cadre d'un cours sur les jeunes en France.

### **Méthode de travail**

Une réunion de travail du CPJ, qui visait à réfléchir collectivement aux questions posées par la Mission dans le cadre de sa saisine, a eu lieu le 18 janvier. Ensuite, les membres du CPJ ont eu la possibilité d'ajouter des idées sur un document mis en ligne.

Ces débats ont permis de dégager les idées suivantes :

## **L'interculturalité peut se retrouver sous différentes formes :**

- **Dans des lieux :** il existe à Paris une multitude de lieux où différentes cultures se rencontrent. Ces lieux permettent des niveaux d'échanges variés, allant du simple côtoiement à des échanges plus poussés.
- **Dans des activités :** le Conseil Parisien de la Jeunesse souhaite valoriser les activités permettant de découvrir concrètement une autre culture, notamment la cuisine. En effet, la cuisine permet l'appropriation d'une culture en faisant appel à ses modes de vie et ses habitudes, ainsi qu'à son histoire et à sa géographie. Elle permet aussi et surtout un moment d'échanges, elle facilite les discussions et permet la transmission de connaissances et de savoir-faire.

## **Lieux identifiés permettant une rencontre avec une variété de cultures différentes :**

- **Le milieu scolaire :** l'école, l'université, l'Institut national des langues et civilisations orientales ou encore les résidences étudiantes ;
- **Certains quartiers ;**
- **Des équipements publics :** le 104, l'Institut du Monde Arabe, l'Institut des cultures de l'Islam, des musées qui sont interculturels de par les œuvres qu'ils exposent aussi bien que de par leur public (Musée des arts premiers, musée du Quai Branly, etc.).

**Le Conseil Parisien de la Jeunesse fait le constat que même s'il existe une diversité de cultures à Paris, ces cultures ont peu d'occasions d'entrer en contact et de communiquer. Favoriser l'interculturalité doit ainsi passer par deux actions complémentaires : donner une visibilité à chacune des cultures existantes à Paris (le quartier chinois, le quartier indien, etc.) mais aussi créer les temps et lieux permettant la rencontre de ces différents univers.**

## **1/ Propositions pour rendre la diversité culturelle de Paris plus visible :**

- Renforcer le financement des associations parisiennes qui ont pour vocation de valoriser des cultures différentes ;
- Proposer sur Que faire à Paris un guide des restaurants de Paris qui proposent des plats venant de différents pays ;
- Organiser des rencontres où des représentants de plusieurs cultures présentent la citoyenneté dans leur pays ;
- Mettre en avant les événements qui existent déjà, comme c'est déjà le cas avec le Nouvel An chinois ou le Carnaval Tropical. Il serait même envisageable de les délocaliser ailleurs dans Paris pour leur donner une autre visibilité ;
- Valoriser les séjours Arc-en-Ciel et Paris Jeunes Vacances comme deux dispositifs permettant aux jeunes Parisiens d'aller à la rencontre d'autres cultures ;
- S'appuyer sur les organisations pour les étudiants étrangers comme Erasmus Student Network à Paris (ESN-Paris) et celles de la Cité universitaire internationale (le CPJ a eu l'occasion de rencontrer certaines de ces associations dans le cadre de son travail sur le schéma de développement touristique).

- Le CPJ a déjà proposé, dans le cadre de l'avis qu'il a rendu sur le Schéma de développement touristique, de découper la ville en zones, chaque zone ayant une identité propre, ce qui permettrait aux touristes de choisir plus facilement les endroits qu'ils souhaitent visiter. Certains quartiers multiculturels pourraient être mis en avant dans ce découpage, afin de rendre également la multiculturalité parisienne plus visibles aux touristes.

## **2/ Propositions pour favoriser la mixité et la rencontre des cultures :**

- Financer des projets dans lesquels deux associations promouvant deux cultures différentes s'associent.
  - Organiser un forum interculturel qui permettrait de faire découvrir les différentes cuisines du monde. La cuisine est un moyen efficace de permettre à des cultures variées d'entrer en contact et d'échanger.
  - Organiser des journées à thèmes (« Journée de l'Afrique »).
  - Donner à l'école un rôle essentiel de « passeur de culture » : par exemple, en organisant des jumelages entre écoles d'arrondissements parisiens, des rencontres inter-classes. Cela permettrait de favoriser cet esprit d'ouverture aux autres cultures dès le plus jeune âge.
  - Créer une maison des cultures qui regrouperait :
    - o un grand hall couvert pour permettre aux gens de se rencontrer, s'exprimer (danse, concert, théâtre) et où il y aurait plusieurs stands de 'street food' de plusieurs horizons ; il pourrait y avoir une thématique par pays et par trimestre qui enclencherait des débats/projections/concerts/expo/spectacles ;
    - o des ateliers d'artistes, ou foyer d'associations à loyer modéré, ensemble qui formera une 'ruche créative et active' un peu sur le modèle des 'grands voisins' ;
    - o des espaces qui proposent des cours des langues, de cuisines du monde, de danses ;
    - o des logements pour personnes précaires, l'hospitalité et l'ouverture sur les autres étant au cœur de l'interculturalité.

**Le Conseil Parisien de la Jeunesse estime que si ce travail d'échanges entre cultures à Paris doit être accompagné par les pouvoirs publics, ces derniers peuvent aussi appuyer des associations d'éducation populaire qui disposent d'outils pour favoriser les échanges entre les cultures.**